

COORDINATION DES FREQUENCES RADIOELECTRIQUES ENTRE LE TOGO ET LE GHANA

Lomé, le 29 mai 2023

Démarrée le mercredi 24 mai 2023 dans la salle de conférence de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) à Lomé, la réunion de coordination et de partage des fréquences radioélectriques aux frontières entre le Ghana et le Togo a connu son épilogue ce vendredi 26 mai 2023 en présence du Directeur Général de l'ARCEP, M. Michel Yaovi GALLEY et du représentant du Directeur Général de la National Communication Authority (NCA), M. Koffi DATSA.

Les participants ont réexaminé lors de ces trois jours de travaux, le contenu de l'Accord du 01 juin 2019 signé entre les deux pays, relatif à la coordination des fréquences conformément au Règlement des Radiocommunications et de la Recommandation UIT-R SM 1049-1. Les décisions issues de ces travaux ont porté sur la nouvelle répartition des codes aux frontières pour les technologies 3G et 4G, la révision des dispositions administratives de l'accord, l'introduction d'une procédure d'autocontrôle par les opérateurs et l'étude de faisabilité de la mise en œuvre de différentes techniques de lutte contre le roaming accidentel par les opérateurs des deux pays.

Tout en saluant la qualité des travaux, **le Directeur Général de l'ARCEP a invité tous les acteurs au respect des engagements pris au cours de ces assises qui vont contribuer à améliorer la qualité de service et la sécurité dans les zones frontalières** : « *J'ose croire que cette participation active des opérateurs préfigure que des dispositions seront prises pour le respect des paramètres que nous nous sommes fixés pour limiter les signaux en deçà des valeurs seuils à la distance de pénétration et respecter les codes partagés dans la zone de coordination.* » a-t-il exhorté.

Par ailleurs, **l'ARCEP et la NCA ont profité de cette rencontre pour poser les bases d'un accord bilatéral pour la mise en œuvre du Free Roaming entre le Ghana et le Togo**. Le free roaming en d'autres termes l'itinérance gratuite vise à supprimer les surcoûts liés aux appels à l'étranger. De manière concrète, il permettra à nos concitoyens qui sont en déplacement au Ghana de recevoir gratuitement et d'émettre des appels comme s'ils étaient au Togo et vice versa.

Outre les Autorités de Régulation du Ghana (NCA) et du Togo (ARCEP), cette réunion a connu la participation des opérateurs de téléphonie mobile des deux pays : MTN GHANA, VODAFONE, AIRTEL-TIGO, TOGOCEL et MOOV AFRICA TOGO.

Pour toutes informations supplémentaires :

rciff2023.arcep.tg

